

---

# JOURNAL GÉNÉRAL

## DE FRANCE.

---

*Du Samedi 28 Juillet 1792.*

---

*MM. les souscripteurs à ce journal, dont l'abonnement expire à la fin de ce mois, sont priés de le renouveler, afin qu'il n'y ait point d'interruption dans le service.*

---

### NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

*Extrait d'une lettre de Pondichéry, le 8 mars 1792.*

« Les deux fils de Tippe-Sultan, l'un âgé de 7 ans, et l'autre de 9, sont entrés le 26 février au camp anglais, montés chacun sur un éléphant, ayant cinq autres éléphants et un grand nombre de domestiques à leur suite. Ils étoient escortés par cinquante lanciers, cinquante fonguetiers portant des pavillons verts renversés, cent hommes d'infanterie et cent hommes de cavalerie; ils ont été reçus par quelques officiers principaux, et conduits à la tente qu'on leur avoit préparée. Milord Cornwallis s'y est rendu quelque temps après, leur a donné l'accolade, et les a traités avec beaucoup d'égards. »

*Extrait d'une lettre de Varsovie, 9 juillet.*

« Les Russes viennent de remporter une grande victoire sur nos troupes, et le destin de la Pologne ne sera pas long-temps incertain.

Bien des personnes craignent que nous ne puissions résister aux forces des Russes; elles fondent leurs craintes sur les considérations suivantes: la nation n'étoit point préparée à la guerre; elle n'a point d'arsenaux, ni suffisamment de munitions de guerre; il n'y a pas de bonnes routes en Pologne pour faciliter les convois militaires et les mouvemens d'une armée; l'intérieur n'a point de places fortes et tenables; et il n'y a pas de montagnes où l'on pourroit prendre des positions

avantageuses et traîner la guerre en longueur par des manœuvres habiles; le pays est plat et ouvert; voilà une grande bataille perdue. Aussi beaucoup de seigneurs et d'autres personnes riches commencent à quitter le pays. cette année est funeste pour les révolutions. »

*Extrait d'une lettre de Florence, le 13 juillet.* « Le grand duc est de retour ici depuis le 7, à trois heures après midi. A son arrivée, il trouva une foule immense sur son passage; le peuple traîna sa voiture jusqu'à son palais.

Le grand duc, dans une réponse au chargé des affaires de France, dit, à l'occasion de la cocarde blanche, qu'étant la marque distinctive de plusieurs nations, il ne peut pas défendre de la porter en Toscane; mais qu'il empêchera que ceux qui en portent, se mettent dans le cas de donner à ce chargé d'affaires quelques sujets de plaintes. »

Il a paru dans la gazette de Bruxelles un bulletin officiel sur l'affaire d'Orchies. En voici l'extrait.

*Bruxelles 21.* « M. le lieutenant-général comte Latour ayant résolu d'attaquer le 15, à la pointe du jour, la ville d'Orchies, d'où il avoit eu rapport qu'il se trouvoit une garnison de 7 à 800 hommes, il détacha à cet effet M. le colonel de Keim, avec un bataillon de Bender, pour attaquer cette ville du côté de Valenciennes et de Douay, et marcha lui-même avec un autre bataillon vers la porte de Tournay.

» La colonne de M. le colonel de Keim, commença l'attaque par les faubourgs, avec 500 hommes, ayant laissé le reste pour observer les routes de Douay et de Valenciennes. L'ennemi fit face contre elle des remparts de la ville; mais aussitôt que la porte de Douay fut enfoncée à coup de canons et de haches, le colonel y entra à la tête de son monde, tandis que le capitaine baron de Craitsheim escalada la ville d'un autre côté. On fit main basse sur tout ce qui fut trouvé les armes à la main. La garnison ennemie se précipita, durant ce temps, hors de la porte opposée par où elle trouva le moyen de se sauver, parce que le détachement qui devoit l'en empêcher avoit manqué cet objet par le brüllard.

» L'ennemi a perdu environ 70 morts, peut-être au-delà; et a laissé dans la ville un magasin assez considérable, qu'il eût été cependant impossible de brûler sans incendier la ville.

» M. le colonel de Keim, qui répugnoit à se porter à ce dernier parti, traversa donc la ville sans permettre à aucun de ses soldats de sortir de ses rangs, ce qui donna l'exemple rare d'une ville prise d'assaut, où tous les habitans paisibles restèrent dans une sécurité parfaite, ouvrirent leurs maisons et leurs boutiques, et ne donnèrent aucun signe de frayeur.

» Cette colonne n'a perdu que 4 morts et 6 blessés, et l'autre a eu 10 morts, et un plus grand nombre de blessés à l'attaque des faubourgs. Nous avons fait 9 prisonniers. A midi, toutes les troupes rentrèrent dans le camp de Tournay.»

*Ibid*, le 23. « Le 16, l'électeur de Mayence est rentré dans sa résidence, revenant de Francfort. Les Français cantonnés dans les environs de Weilbach, à cheval et drapeaux déployés, formoient une double haie sur son passage. Avant d'arriver à Mayence, l'électeur a trouvé, à Castél, Monsieur et le comte d'Artois, avec lesquels il s'est entretenu un quart-d'heure; après quoi les deux princes sont partis pour Francfort, et revenus le soir à Mayence. Le 17, ils sont partis pour Bingen. — Le prince de Condé, et les ducs de Bourbon et d'Enghien sont à Creuzenach.

» Le 19, à 8 heures du matin, trois cents coups de canon ont annoncé, à Francfort, le départ de l'empereur, de l'impératrice, et des archiducs Charles et Joseph, qui se sont rendus à Mayence, où le roi est pareillement arrivé le même jour, au soir.»

*Extrait d'une lettre de Cuntzach, à 6 ou 7 lieues de Mayence, 13 juillet.* « Les lettres du duc de Brunswick avoient renversé tous les obstacles, et le gouvernement palatin avoit semblé désirer qu'il lui fût fait violence. Aussi le prince de Condé y est-il entré, à la tête de trois cents hommes, la bayonnette au bout du fusil, tambours battans, cent hommes de cavalerie le sabre à la main, trompettes sonnantes, et cinquante hussards. Le reste de la troupe a pris ses cantonnemens dans les environs; les vivres ont été taxés, et les billets de logement distribués.

» Les princes frères du roi étoient établis le 13 à Bingen, à trois lieues d'ici. Il paroît constant que les émigrés seront au centre de la ligne, entre les Prussiens et les Autrichiens, jusqu'au moment où le duc de Brunswick viendra faire la police de Paris, dans le cours de septembre. A l'époque du 13, on doutoit que cette ville pût survivre aux complots fixés pour le 14.»

*Coblentz, 21 juillet.* Le prince Louis de Prusse est ici. Le duc de Brunswick a transféré son quartier-général de Horchleim dans cette ville. Presque tous les jours il nous arrive des troupes Prussiennes. Demain le reste des Français part pour Creuzenach. Selon un compte exact, le nombre de tous les émigrés français monte à 36,764 hommes. On dit aujourd'hui qu'ils seront partagés entre l'armée impériale et prussienne.

*D'Ettenheim, le 16 juillet.* Un marchand de vin parti d'Ettenheim, et muni d'un passeport du grand bailliage de cette ville, visé par l'officier autrichien commandant le poste de Kappell, vis-à-vis de Rhinau, arriva sur l'autre bord du Rhin. Il fut obligé de passer près de l'arbre de la liberté, où étoient rassemblées les gardes nationales soldées de Rhinau. On saisit ce pauvre malheureux, qui, après avoir été frappé et meurtié de coups, fut lancé dans le milieu du fleuve.

Un pêcheur de Kappell arriva avec sa nacelle, et voyant qu'à la distance de deux cents pas, ce pauvre malheureux reparoissoit sur l'eau, il rama à force pour le joindre. La garde nationale qui étoit sur le bord le coucha en joue, et le menaça de tirer s'il s'avançoit. L'intrépide batelier continua sa course, et eut le bonheur de sauver et de rappeler à la vie cet infortuné.

Mgr. le cardinal de Rohan fut hier à Kappell, pour remercier et récompenser le cou-

rageux batelier, qui est son sujet. Ce qui ajoute encore à l'atrocité de la conduite de cette horde nationale, c'est que, depuis 15 jours, toute communication avec l'Alsace étant rompue (au grand préjudice de cette malheureuse province, puisque le défaut de communication avec l'Allemagne y occasionne de ce moment une cherté horrible), ce prince, par attachement et intérêt pour l'Alsace, a voulu que le passage de Rhin au Kappel, pour les roulliers, etc. subsiste; et en ce moment, c'est le seul endroit où, grâce aux bontés de M. le Cardinal, les approvisionnemens se trouvent avec abondance. L'action exécrationnable des gardes nationales a tellement révolté les troupes impériales, qu'un régiment hongrois sollicitoit vivement la permission de passer le Rhin, pour faire justice des brigands qui commettent de tels excès. — Le maire et la municipalité de Rhin au ont fait des excuses au commandant autrichien, et l'ont prié de faire dresser, par le grand bailli d'Ettenheim, le procès-verbal des excès commis contre ce malheureux citoyen, et de le leur envoyer au plutôt possible; qu'ils feront alors toutes les démarches nécessaires auprès de M. Biron, pour faire punir les coupables, d'une manière exemplaire.

*Paris, 27 juillet.*

Au moment où nous écrivions, jeudi, aucun crime n'avoit encore souillé cette journée; mais le nombre des fédérés et des sans-culotes augmenta par degrés. Vers le soir le vin fut distribué avec abondance: les têtes s'échauffèrent, et les motions les plus infâmes, les plus atroces, les plus excrables se succédèrent avec rapidité.

Tandis qu'on se dispoit aux forfaits sur le terrain de la Bastille, des brigands agitoient le peuple réuni autour de la salle de l'assemblée. Brissot qui certainement méritoit un autre sort, avoit été traité par les tribunes, ainsi que ses collègues, de f... gueux, de scélérat, de gredin, de brigand, qui voloit les dix-huit francs. Ces cris recommencèrent dans les corridors de la salle aussitôt que la séance fut finie, et l'on assure que M. Ladebat a été souffleté, ainsi qu'un autre député, en passant sur la place Vendôme. Cependant les factieux firent courir le bruit qu'on avoit assassiné Merlin, Chabot et d'autres députés patriotes. Ce bruit circulant toute la nuit, arrive à la place de la Bastille, chargé d'accessoires propres à produire l'effet qu'on en attendoit.

Les fédérés et les autres convives avoient prolongé le repas pendant toute la nuit. A deux heures du matin, on leur annonce le grand massacre des patriotes: on ajoute qu'on va venir enlever les canons du faubourg Saint-Antoine; que 18 mille fusils sont cachés dans les Tuileries: un homme à cheval parcourt le faubourg en criant *aux armes*: à 4 heures du matin, 8 à 10 mille hommes étoient réunis et l'on se dispoit à marcher à l'assemblée nationale et aux Tuileries. Le bruit de ce soulèvement se répand bientôt, on bat le rappel, et 5 à 6 mille gardes nationaux se portent aux Tuileries. Les mutins auroient certainement été repoussés; mais M. Pétion s'est transporté au faubourg, a harangué le peuple, l'a rassuré et détrompé, et tout étoit rentré dans l'ordre à 10 heures, dans le faubourg Saint-Antoine.

Nous oublions de dire qu'un homme assez bien mis ayant été pris pour le ministre de l'intérieur, a été poursuivi, battu, maltraité, et s'est enfin réfugié dans un café, d'où quelques personnes ont contribué à le faire évader. — On rapporte qu'une centaine de sans-culottes se sont portés aux Tuileries dans la nuit du jeudi au vendredi, ont lancé des pierres contre le château, et se sont retirés après avoir été vivement repoussés par la garde nationale..... Quels cris affreux se font entendre.... Encore un crime; un crime épouvantable.... Les cheveux en dressent d'horreur.... M. d'Epresmenil ayant été reconnu sur la terrasse des Feuillans, a été environné par la populace. On a coupé, déchiré ses vêtemens; on l'a mis tout nud. Il a été traîné au palais-royal, tout couvert du sang qui jaillissoit de plusieurs blessures qu'on lui avoit fait à coups de sabres. Huit gardes nationaux ont eu le courage de lutter pendant une heure, contre une populace furieuse qui vouloit le pendre. On l'a transporté au trésor royal, qui est voisin du palais. — On croit qu'il périra de ses blessures. Grand Dieu! qu'est devenue ta justice!

#### ASSEMBLÉE-NATIONALE-LÉGISLATIVE.

Une femme assez belle est venue offrir, à la barre, son bras pour exterminer les tyrans. Le président lui a répondu galamment qu'elle étoit plus faite pour les désarmer que pour les exterminer.

Paris et Roulland, deux auteurs de l'atroupement du 20 juin, avoient été incarcérés: MM. Duhem et Merlin en ont obtenu l'élargissement.

Il a été décrété qu'il seroit formé une *légion française-étrangère*, où il n'entrera que des étrangers. Ils seront au nombre de 2,822, dont cinq cents à cheval.

Le président avoit donné une consigne pour empêcher qu'on entrât dans les corridors de la salle. M. Thuriot a fait porter un décret qui ordonne que cette consigne sera levée.

M. d'Averhoul et un autre membre ont donné leur démission.

Le ministre des affaires étrangères, chargé de faire un rapport sur le renvoi de M. de Villars, envoyé constitutionnel auprès de l'électeur de Mayence, a dit que le *caractère* de ce ministre avoit été compromis.

Une dame, venant de Jersey, a été arrêtée à Granville; on a pris dans ses poches plusieurs lettres cachetées, qui ont été envoyées à l'assemblée. Cette violation du secret des lettres n'a point été improuvée; les lettres seront déposées au comité de surveillance.

M. Merlet a été proclamé vice-président.

*Séance extraordinaire du jeudi soir, 26 juillet.*

M. Bazire obtient un congé pour se rendre à Orléans, où il est appelé pour l'affaire de M<sup>rs</sup> Varnier, Noirot et Tardif, trois infortunés qui gémissent dans les prisons depuis 9 mois, parce qu'ils ont été calomniés par M. Bazire.

M. Fauchet avoit dit à l'assemblée qu'il existoit des armes cachées aux Tuileries: cette calomnie punissable pouvoit avoir les suites les plus fâcheuses. Le roi a fait avertir la municipalité de venir faire la visite dans son château; mais M. Pétion l'a refusé. Le roi instruit l'assemblée de ces faits.

Les membres du conseil général de Strasbourg désirant avoir une somme de 300 mille livres pour leur ville, ont mis en avant la découverte qu'ils ont fait d'un conspirateur qui avoit des lettres cachées dans la forme de son chapeau.

Plusieurs citoyens de Strasbourg, convaincus, disent-ils, d'être en correspondance avec M. le cardinal de Rohan, ont été arrêtés sur-le-champ. — Ils font passer les pièces à l'assemblée, et obtiennent les 300 mille liv. qu'ils demandent.

La discussion sur l'affaire de MM. Jouneau et Grangeneuve s'étant engagée, M. Tarbé a pris la parole, au milieu du long tumulte que cette discussion a fait naître. Messieurs, a-t-il dit, il faut décider la ques-

tion de manière que chaque député qui aura reçu un soufflet puisse poursuivre son adversaire par les mêmes moyens employés pour M. Grangeneuve.... On crie au persiflage.... l'abbaye.... la censure. Il est décidé que M. Tarbé restera huit jours chez lui aux arrêts, et que le juge de paix pourra décerner un mandat d'amener contre M. Jouneau.

*Séance du vendredi 26 juillet.*

Messieurs, s'est écrié M. Thuriot, ouvrez cette journée par décréter que les biens mobiliers et immobiliers des émigrés seront vendus. — Le décret a passé sur-le-champ et presque à l'unanimité.

La ville de Thionville, menacée d'être assiégée, demande 25 mille livres pour faire des approvisionnement, on les lui accorde.

M. le maire paroît et rend compte des événemens arrivés pendant la nuit: « Informé que les habitans des faubourgs, les fédérés, et même la garde nationale de Versailles étoient excités à ce rassembler autour de l'assemblée nationale et du château des Tuileries, M. Pétion s'est empressé de se rendre sur la place où fut la Bastille, lieu désigné pour le rassemblement; il y a trouvé une foule de citoyens qui se livroit aux plaisirs de la table et du bal; il les a sagement invités à la paix, à l'union, aux respect des lois. De là il s'est porté au faubourg Saint-Marceau, où il a répété les mêmes discours, les mêmes exhortations: il comptoit sur leur effet salutaire, lorsqu'il a appris, ce matin, que le tocsin avoit été sonné toute la nuit, dans le faubourg Saint-Antoine, et que la générale avoit été battue, avec un tambour enlevé de force dans un corps-de-garde. — Alors, M. Pétion a donné les ordres les plus précis pour réunir la garde nationale et maintenir la tranquillité publique. »

L'assemblée a décrété ensuite, sur la demande de M. Pétion, qu'il ne seroit plus déliyré de passe-ports pour l'étranger.

Une députation du comité des Belges, réunis à Paris, demande des secours, et vengeance contre M. Jarri. M. Duhem dit que la cour a donné à M. Jarri un grade supérieur à celui qu'il occupoit. Une lettre du ministre de la guerre dément cette nouvelle calomnie.

M. Arena dénonce M. Lajard ex-ministre, M. Dumas dénonce MM. Servan, Roland et Clavière. Ces dénonciations sont renvoyées à la commission extraordinaire. Des lettres de l'armée du nord n'apprennent rien de nouveau. Nous en parlerons néanmoins.